

Tél : 01.60.66.18.57  Courriel : Ce.0771774k@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b>  Le 10/11/17  De 18H00 à 19H30
---	---	--	--

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Priscilla JORDA</li><li>• Mme Stéphanie HAGUÉ</li><li>• Mme Amandine DENAMUR</li></ul>
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Florie GAGNEUX (Maman de Léo en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li><li>• Mme Charlène CALIGARIS (maman de Laly en PS) Représentante suppléante de parents d'élèves</li><li>• M. Guillaume VIGNOLES (Papa de Louise en MS et Jules en PS) Représentant suppléant de parents d'élèves</li></ul>
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Sophie MALMANCHE (Responsable des affaires sociales)</li></ul>
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Fabrice LARCHÉ (1<sup>er</sup> adjoint, responsable des affaires scolaires)</li></ul>
<b>Absent(es) excusé(es)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Olivier DURIEUX (IEN)</li><li>• M. Pierre WYLLEMAN (DDEN)</li><li>• Mme Justine LAYET (Maman de Clément en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li><li>• Mme Montaine PROUDHON (Maman de Guillaume en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves</li><li>• Mme Carine PEREIRA (Maman d'Owen en GS) Représentante suppléante de parents d'élèves</li></ul>

<b>Président(e) de séance :</b> Mme Amandine DENAMUR	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Priscilla JORDA
---	--

**ORDRE DU JOUR**  
**du 1<sup>er</sup> conseil d'école (propositions)**

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter, les prises de paroles.....)
2. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes.....)
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école  
Présentation des différentes chartes
4. Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation n°1, PPMS.....
5. Présentation des axes du projet d'école
6. Vie de l'école :
  - a. Les activités régulières (EPS, musique.....)
  - b. Les autres activités
7. Coopérative
8. Travaux
9. Dates et horaires des prochains conseils d'école

## 1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter, les prises de paroles.....)

Après un rapide tour de table, il est rappelé que :

- les parents suppléants présents ne peuvent intervenir que s'ils sont en remplacement d'un titulaire,
- seuls les points présents à l'ordre du jour seront traités,
- le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations. La directrice propose que les délibérations s'effectuent à mains levées.

Il y a eu une bonne participation aux élections, même s'il est dommage qu'encore trop de bulletins soient invalidés et certains votes non comptabilisés car invalides (enveloppe 2 incomplète, inscription sur le bulletin...).

## 2. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes...)

Les effectifs actuels :

	Amandine		Stéphanie		Priscilla	
	PS	GS	PS	MS	MS	GS
Garçons	5	9	7	5	5	7
Filles	5	6	4	9	6	6
Total	10	15	11	14	11	13
Effectif par classe	25		25		24	

Prévisions d'effectif pour l'année 2018-2019 :

Il est prévu le passage de 28 GS en CP

Il y a 16 PS annoncés (13 nés sur la commune et deux nouveaux habitants et au moins une demande de dérogation). Ce qui ferait un effectif total de 62 élèves.

## 3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Le **règlement intérieur** a été établi selon le modèle type départemental, seules les modalités particulières ont été ajoutées.

- Les modifications des horaires de l'école.
- Il est rappelé à l'ensemble des parents d'être vigilants surtout le matin car les enseignantes sont en classe. Il a été demandé aux ATSEM de ne pas ouvrir les portes, Tout retard oblige donc les enseignantes à quitter leur classe pour aller ouvrir aux retardataires.
- Les objets personnels (jouets...) ou de valeur (bijoux...) sont interdits à l'école. L'équipe pédagogique dégage toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.
- Tout objet de ce type pourra être confisqué. Les parents seront tenus alors de venir le chercher auprès du directeur.
- Tout jeu à caractère dangereux est strictement interdit.
- Les écharpes ou foulards sont interdits, seuls les tours de cou simples sont autorisés.
- Si des médicaments doivent transiter via l'école (si un adulte différent vient chercher l'enfant par exemple), les médicaments devront être remis à un adulte de l'école et seront rendus à la personne venant chercher l'enfant. Les médicaments ne devront pas être laissés dans le sac de l'enfant.

Présentation des différentes chartes :

- **La charte sur la laïcité** est celle proposée par le ministère de l'Education Nationale, elle rappelle les valeurs que l'Ecole doit véhiculer.
- **La charte internet** complète celle déjà signée pour l'utilisation de Beneylu, elle rappelle entre autres que l'utilisateur s'engage à ne pas utiliser et télécharger les photos et vidéos présentes sur l'ENT (Beneylu) pour quelques usages que ce soit.
- **La charte du parent accompagnateur** précise les attentes des enseignants envers les parents qui accompagneraient une sortie.

## Le règlement intérieur proposé a été voté à l'unanimité.

### **4. Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation n°1 et PPMS**

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a été réalisé le vendredi 13 octobre, sans soucis particulier.

Le PPMS attentat selon un scénario imposé par le Ministère de l'Education Nationale sera réalisé le jeudi 30 novembre (date changée depuis pour le jeudi 23 novembre) dans la matinée. Il sera indiqué aux élèves qu'il s'agit tout comme le premier exercice incendie d'apprendre à se protéger d'un danger proche de l'école.

### **5. Présentation des axes du projet d'école**

#### a. Développer le langage

Il s'agit d'améliorer son bagage lexical grâce à des outils construits tout au long du cycle et de maîtriser le langage oral dans son expression et sa musicalité au travers de la création de l'histoire et des différentes activités de création avec Célian Faivre notre intervenant musique.

#### b. Développer une démarche scientifique

Il s'agit de se questionner sur le monde pour mieux le comprendre au travers de diverses activités réalisées tout au long du cycle.

#### c. Devenir un élève citoyen

Il s'agit d'élaborer collectivement le règlement de l'école, d'impliquer les enfants dans des responsabilités, de participer à des projets communs avec l'élémentaire. Il s'agit également de développer une conscience environnementale et d'apprendre à porter secours pour les GS.

### **6. Vie de l'école :**

#### a. Les activités régulières (EPS, musique...)

- Les MS se rendent au dojo tous les jeudis après-midi. Et les GS le vendredi après-midi.
- Célian Faivre notre intervenant musique est présent le mardi matin.
- Les MS et les GS fréquenteront 3 fois dans l'année la médiathèque municipale grâce à la proposition des bénévoles de nous la faire découvrir, de nous y lire une histoire et de nous permettre d'emprunter un livre qui restera à l'école. La première visite devrait se dérouler début décembre.
- Les CE2/CM1 de Mme ESTIENNE viennent tous les jeudi à 16h00 pour lire une histoire aux trois classes de maternelle.

#### b. Les autres activités

- Comme chaque année, l'école a participé à la semaine du goût
  - Tous les élèves de la PS au CP ont participé à un petit-déjeuner commun, ont pu goûter à des choses qui sortaient de l'ordinaire. Nous remercions la mairie pour la cantine pour le petit-déjeuner et les parents pour leur participation.
  - M. et Mme Lelong nous ont accueillis une fois de plus avec plaisir dans leur boulangerie (MS-GS) pour la réalisation de chouquettes et de cookies.
- Le projet céramique est renouvelé cette année par la mairie. L'action que nous allons mener n'est pas encore établie. Le projet est subventionné par le Parc du Gâtinais.
- Mme DENAMUR sera déchargée 10 jours dans l'année par Bruno DUPOND. Le planning est fixé pour l'année et après un premier changement, il devrait s'agir de la même personne jusqu'à la fin de l'année.
- Le projet de l'année de l'école maternelle est les 4 éléments. Les GS vont commencer l'écriture de l'histoire.
- Lundi 20 Novembre aura lieu dans la salle de motricité une journée Kapla financée par Maternelle Active. Les parents pourront venir voir l'ensemble de la construction à 16h30. Quid de la garderie ?
- La chorale de Noël aura lieu le 16 décembre à la salle Raymonde Fache à 9h, nous remercions la mairie pour la salle qui permet un meilleur accueil de tous. Comme chaque année il y aura ensuite la distribution des cadeaux par le Père-Noël.
- Nous espérons avoir l'occasion de renouveler la sortie financée chaque année par la mairie à la Villette. Nous envisageons la sortie début avril. M. Larché demande à Mme DENAMUR de faire une demande écrite dans ce sens.
- La mairie finance également deux spectacles, un de Noël et l'autre sur notre thème de l'année, qui auront lieu
  - Lundi 11 Décembre : Le Noël du Yétou
  - 12 mars : Perrine et le potier

Nous envisageons un troisième spectacle si le budget le permet.

- Le spectacle de fin d'année aura lieu lors de la fête du village date du 23 juin à confirmer
- La sortie de fin d'année est toujours en cours de réflexion.

## 7. Coopérative

Solde précédent : 1115€	
Dépenses	Recettes
Régie d'avance : 120€ par classe soit 360€ Adhésion OCCE : 184.16€ Abonnement Beneylu : 49€ Règlement CD du spectacle : 240€ Achats divers : 363.19€ (téléphone fixe, relieuse et reliures, fruits semaine du goût, papier couleur pour livret de suivi...)	Paiement CD du spectacle (encaissés) : 190€ Bénéfices photos : 759.80€
1196.35	949.80
Solde actuel : 868.45	

## 8. Travaux

Nous remercions la mairie qui a réalisé une grande partie des travaux de maintien de l'école à chaque fois qu'une demande a été faite.

- Réparer la plaque des toilettes qui avait été cassée avant les vacances.
- Trouver un meilleur système de fixation des portes battantes de la salle de motricité.
- Remplacer les plaques de faux-plafond.

Nous avons constaté la présence de rats depuis le mois d'octobre. La mairie a déjà fait venir une entreprise, mais les travaux semblent obliger les rongeurs à se réfugier dans l'école et surtout à s'y nourrir. Nous avons constaté de nombreux dégâts dans les réserves alimentaires, de graines etc... Les placards ont dû être nettoyés, le linge lavé. L'équipe enseignante demande des caisses en plastique afin que ce qui doit être protégé puisse être mis à l'abri en attendant la résolution du problème.

L'équipe enseignante souhaite savoir s'il est possible d'envisager de changer le photocopieur actuel (à prévoir au budget de l'année prochaine). M. Larché demande à Mme DENAMUR de faire une demande écrite dans ce sens.

Les travaux de la nouvelle école sont commencés comme chacun a pu le remarquer. Le terrassement devra durer jusque mi-janvier. L'emménagement devrait se faire pour la rentrée 2018 et la démolition de l'école actuelle par la suite.

Mme Malmanche nous informe que la restauration scolaire a changé de prestataires « les p'tits gastronomes » et que la qualité de service est meilleure, ce qui se voit dans les assiettes des enfants. L'équipe de cantine a également évolué, le règlement de la cantine a été rappelé aux parents suite à quelques débordements. La mairie espère que ce rappel et la nouvelle équipe permettra de profiter d'un temps de cantine serein et respectueux.

## 9. Réponses aux questions des parents (à envoyer à l'école avant le 6 Novembre)

Aucune question n'a été transmise

## 10. Dates et horaires des prochains conseils d'école

Les prochains conseils d'école sont fixés au :

- Vendredi 23 mars à 18h00
- Vendredi 8 juin à 18h00